



Municipalité de Sainte-Clotilde

2452, chemin de l'Église
Sainte-Clotilde, Québec J0L 1W0
Tel : 450-826-3129
Fax : 450-826-3217

DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT

**SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES SERONT ÉTUDIÉES ET EN AUCUN
TEMPS CELLE-CI NE VOUS AUTORISE À ENTREPRENDRE DES TRAVAUX**

Date de la demande : _____ / _____ / _____ Année Mois Jour	Date à laquelle tous les documents ont été fournis : _____ / _____ / _____ Année Mois Jour
ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	Zone : _____ N° demande : _____

	Nul ne peut déposer ni enregistrer une opération cadastrale sans avoir obtenu préalablement de la Municipalité un « permis de lotissement ».
ÉTAPE 1 	<i>L'inspecteur municipal approuve toute demande de permis conforme à la réglementation municipale et émet le permis de lotissement s'il y a lieu, dans un délai de soixante (60) jours suivant la date du dépôt de la demande (date à laquelle tous les documents ont été fournis).</i>

Renseignements sur l'identité du demandeur		Matricule :	
Mme <input type="radio"/>	Nom du demandeur :	Prénom :	
M. <input type="radio"/>			
Adresse :		Ville :	Code postal :
Adresse courriel :	Téléphone :	Autre téléphone:	

Renseignements sur l'identité du propriétaire (si différent du demandeur)			
Mme <input type="radio"/>	Nom du propriétaire :	Prénom :	
M. <input type="radio"/>			
Adresse de correspondance :		Ville :	Code postal :
Adresse courriel :	Téléphone :	Autre téléphone:	

Veillez noter qu'une demande qui n'est pas déposée par le propriétaire ou un permis qui n'est pas recueilli par le propriétaire doit disposer d'une lettre de procuration de la part du propriétaire.

Renseignements sur l'identité de l'arpenteur-géomètre			
Nom de l'arpenteur-géomètre :			Téléphone :
Nom de la compagnie :			
Adresse de correspondance :		Ville :	Code postal :
# Du dossier (plan) :	Téléphone :	Télécopieur :	

Documentation obligatoire à joindre (des documents supplémentaires peuvent être exigés)	
<input type="checkbox"/>	Un plan de subdivision cadastrale approuvé et signé par un arpenteur-géomètre.

Description de l'emplacement

Lot existant :

Partie de lot

Lot distinct

Lot projeté :

Frontage :

Profondeur :

Superficie :

Description détaillée des travaux projetés :

Croquis des travaux

TERRAIN

TERRAIN

TERRAIN

TERRAIN

ÉTAPE 2



Suite à l'émission du permis de lotissement par la Municipalité, une copie du permis approuvé est acheminée à l'arpenteur-géomètre afin que celui-ci puisse l'acheminer à son tour au Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles pour l'enregistrement officiel au cadastre du Québec.

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai à leurs dispositions ainsi qu'aux dispositions des lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter.

Signée à Sainte-Clotilde, ce _____

Signature du demandeur : _____